

Déclinaison 2025 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'Engagement 2019  
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'engagement et à la note méthodologique)

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire	Reste à charge : mutuelle de base	Précisions éventuelles	Commentaires
<b>Hospitalisation</b>							
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0 €	50,00 €	120,00 €	70,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0 €	100,00 €	200,00 €	100,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	668,87 €	0 €		
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	434,00 €	271,70 €	162,30 €	162,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	473,00 €	271,70 €	201,30 €	201,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
<b>Optique</b>							
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	102,50 €	0 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,80 €	172,20 €	172,20 €	0 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	360,00 €	0,09 €	160,00 €	359,91 €	199,91 €	Monture : 146€ Chaque verre : 107€ soit au total 360€	Prix moyen national de l'acte
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	624,00 €	0,09 €	360,00 €	623,91 €	263,91 €	Monture : 146€ Chaque verre : 239€ soit au total 624€	Honoraire libre
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	862,00 €	0,09 €	520,00 €	861,91 €	341,91 €	Monture : 146€ Chaque verre : 358€ soit au total 862€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	0 €	500,00 €	1 000,00 €	500,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
<b>Dentaire</b>							
Détartrage	43,38 €	26,03 €	17,35 €	17,35 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	72,00 €	428,00 €	428,00 €	0 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	550,00 €	72,00 €	312,00 €	478,00 €	166,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	72,00 €	312,00 €	485,00 €	173,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
<b>Exemples libres</b>							
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	72,00 €	312,00 €	928,00 €	616,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
<b>Aides auditives</b>							
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	710,00 €	0 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 582,00 €	240,00 €	500,00 €	1 342,00 €	842,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
<b>Soins courants</b>							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	9,00 €	11,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	9,00 €	10,00 €	32,00 €	dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	10,50 €	10,50 €	- €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie <b>obstétrique</b> sans dépassement d'honoraires	37,00 €	23,90 €	11,10 €	13,10 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie <b>obstétrique</b> avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	54,00 €	23,90 €	11,10 €	30,10 €	19,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie <b>obstétrique</b> avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	67,00 €	14,10 €	6,90 €	52,90 €	46,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	6,90 €	45,90 €	39,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	7,95 €	123,45 €	115,50 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire

Déclinaison 2025 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'Engagement 2019  
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'engagement et à la note méthodologique)

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base + option 1	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire	Reste à charge : mutuelle de base + option 1	Précisions éventuelles	Commentaires
<b>Hospitalisation</b>							
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0 €	85,00 €	120,00 €	35,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0 €	120,00 €	200,00 €	80,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	668,87 €	0 €		
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	434,00 €	271,70 €	162,30 €	162,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	473,00 €	271,70 €	201,30 €	201,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
<b>Optique</b>							
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	102,50 €	0 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,80 €	172,20 €	172,20 €	0 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	360,00 €	0,09 €	265,00 €	359,91 €	94,91 €	Monture : 146€ Chaque verre : 107€ soit au total 360€	Prix moyen national de l'acte
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	624,00 €	0,09 €	465,00 €	623,91 €	158,91 €	Monture : 146€ Chaque verre : 239€ soit au total 624€	Honoraire libre
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	862,00 €	0,09 €	625,00 €	861,91 €	236,91 €	Monture : 146€ Chaque verre : 358€ soit au total 862€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	0 €	600,00 €	1 000,00 €	400,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
<b>Dentaire</b>							
Détartrage	43,38 €	26,03 €	17,35 €	17,35 €	0 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	72,00 €	428,00 €	428,00 €	0 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	550,00 €	72,00 €	478,00 €	478,00 €	0 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	72,00 €	485,00 €	485,00 €	0 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
<b>Exemples libres</b>							
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	72,00 €	912,00 €	928,00 €	16,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
<b>Aides auditives</b>							
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	710,00 €	0 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 582,00 €	240,00 €	700,00 €	1 342,00 €	642,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
<b>Soins courants</b>							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	9,00 €	11,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	30,00 €	41,00 €	11,00 €	dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	10,50 €	10,50 €	- €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie <b>obstétrique</b> sans dépassement d'honoraires	37,00 €	23,90 €	11,10 €	13,10 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie <b>obstétrique</b> avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	54,00 €	23,90 €	28,10 €	30,10 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie <b>obstétrique</b> avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	67,00 €	14,10 €	27,60 €	52,90 €	25,30 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	27,60 €	45,90 €	18,30 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	39,75 €	123,45 €	83,70 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire

Déclinaison 2025 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'Engagement 2019  
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'engagement et à la note méthodologique)

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base + option 2	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire	Reste à charge : mutuelle de base + option 2	Précisions éventuelles	Commentaires
<b>Hospitalisation</b>							
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0 €	90,00 €	120,00 €	30,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0 €	140,00 €	200,00 €	60,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	668,87 €	0 €		
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	434,00 €	271,70 €	162,30 €	162,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	473,00 €	271,70 €	201,30 €	201,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
<b>Optique</b>							
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	102,50 €	0 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,80 €	172,20 €	172,20 €	0 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	360,00 €	0,09 €	309,00 €	359,91 €	50,91 €	Monture : 146€ Chaque verre : 107€ soit au total 360€	Prix moyen national de l'acte
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	624,00 €	0,09 €	535,00 €	623,91 €	88,91 €	Monture : 146€ Chaque verre : 239€ soit au total 624€	Honoraire libre
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	862,00 €	0,09 €	695,00 €	861,91 €	166,91 €	Monture : 146€ Chaque verre : 358€ soit au total 862€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	- €	700,00 €	1 000,00 €	300,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
<b>Dentaire</b>							
Détartrage	43,38 €	26,03 €	17,35 €	17,35 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	72,00 €	428,00 €	428,00 €	0 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	550,00 €	72,00 €	478,00 €	478,00 €	0 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	72,00 €	485,00 €	485,00 €	0 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
<b>Exemples libres</b>							
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	72,00 €	928,00 €	928,00 €	0 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
<b>Aides auditives</b>							
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	710,00 €	0 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 582,00 €	240,00 €	900,00 €	1 294,00 €	442,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
<b>Soins courants</b>							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	9,00 €	11,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	33,00 €	41,00 €	8,00 €	dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	10,50 €	10,50 €	- €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie <b>obstétrique</b> sans dépassement d'honoraires	37,00 €	23,90 €	11,10 €	13,10 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie <b>obstétrique</b> avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	54,00 €	23,90 €	28,10 €	30,10 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie <b>obstétrique</b> avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	67,00 €	14,10 €	29,90 €	52,90 €	23,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	29,90 €	45,90 €	16,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	47,70 €	123,45 €	75,75 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire

Déclinaison 2025 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'Engagement 2019 - Version Régime Local  
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'Engagement 2019 et à la note méthodologique)

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement du Régime Local Alsace Moselle	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire et du Régime Local Alsace Moselle	Reste à charge : mutuelle de base	Précisions éventuelles	Commentaires
<b>Hospitalisation</b>								
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	0,00 €	20,00 €	20,00 €	0,00 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €	120,00 €	70,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €	200,00 €	100,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	- €	- €	0,00 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	434,00 €	271,70 €	- €	162,30 €	162,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	473,00 €	271,70 €	- €	201,30 €	201,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
<b>Optique</b>								
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	11,25 €	91,25 €	91 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,80 €	18,90 €	153,30 €	153 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	360,00 €	0,09 €	0,05 €	160,00 €	359,87 €	199,87 €	Monture : 146€ Chaque verre : 107€ soit au total 360€	Prix moyen national de l'acte
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	624,00 €	0,09 €	0,05 €	360,00 €	624 €	263,87 €	Monture : 146€ Chaque verre : 239€ soit au total 624€	Honoraire libre
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	862,00 €	0,09 €	0,05 €	520,00 €	862 €	341,87 €	Monture : 146€ Chaque verre : 358€ soit au total 862€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	0 €	0 €	500,00 €	1 000 €	500,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
<b>Dentaire</b>								
Détartrage	43,38 €	30,37 €	8,68 €	4,34 €	4 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	24,00 €	392,00 €	392 €	0,00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième prémolaires	550,00 €	84,00 €	24,00 €	300,00 €	442 €	142,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	84,00 €	24,00 €	300,00 €	449 €	149,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
<b>Exemples libres</b>								
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	84,00 €	24,00 €	300,00 €	892 €	592,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
<b>Aides auditives</b>								
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé) > à 20 ans	950,00 €	240,00 €	120,00 €	590,00 €	590 €	0,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille > à 20 ans	1 582,00 €	240,00 €	120,00 €	500,00 €	1 222 €	722,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
<b>Soins courants</b>								
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	6,00 €	3,00 €	5,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	6,00 €	3,00 €	35,00 €	32,00 €	Dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	7,00 €	3,50 €	4 €	0,00 €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique sans dépassement d'honoraires	37,00 €	23,90 €	7,40 €	3,70 €	5,70 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	54,00 €	23,90 €	7,40 €	3,70 €	22,70 €	19,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	67,00 €	14,10 €	4,60 €	2,30 €	48,30 €	46,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	4,60 €	2,30 €	41,30 €	39,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	5,30 €	2,65 €	118,15 €	115,50 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement du Régime Local Alsace Moselle	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base + option 1	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire et du Régime Local Alsace Moselle	Reste à charge : mutuelle de base + option 1	Précisions éventuelles	Commentaires
<b>Hospitalisation</b>								
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	0,00 €	20,00 €	20 €	0,00 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0,00 €	0,00 €	85,00 €	120 €	35,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0,00 €	0,00 €	120,00 €	200 €	80,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0,00 €	0 €	0,00 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	434,00 €	271,70 €	- €	162,30 €	162,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	473,00 €	271,70 €	- €	201,30 €	201,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
<b>Optique</b>								
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	11,25 €	91,25 €	91 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,80 €	18,90 €	153,30 €	153 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	360,00 €	0,09 €	0,05 €	265,00 €	360 €	94,86 €	Monture : 146€ Chaque verre : 107€ soit au total 360€	Prix moyen national de l'acte
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	624,00 €	0,09 €	0,05 €	465,00 €	624 €	158,86 €	Monture : 146€ Chaque verre : 239€ soit au total 624€	Honoraire libre
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	862,00 €	0,09 €	0,05 €	625,00 €	861,86 €	236,86 €	Monture : 146€ Chaque verre : 358€ soit au total 862€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	0 €	0 €	600,00 €	1 000 €	400,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
<b>Dentaire</b>								
Détartrage	43,38 €	30,37 €	8,68 €	4,34 €	4 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	24,00 €	392,00 €	392 €	0,00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	550,00 €	84,00 €	24,00 €	442,00 €	442 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	84,00 €	24,00 €	449,00 €	449 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
<b>Exemples libres</b>								
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	84,00 €	24,00 €	892,00 €	892 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
<b>Aides auditives</b>								
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé) > à 20 ans	950,00 €	240,00 €	120,00 €	590,00 €	590 €	0,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille > à 20 ans	1 582,00 €	240,00 €	120,00 €	700,00 €	1 222 €	522,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
<b>Soins courants</b>								
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	6,00 €	3,00 €	5,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	6,00 €	24,00 €	35,00 €	11,00 €	Dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	7,00 €	3,50 €	4 €	0,00 €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique sans dépassement d'honoraires	37,00 €	23,90 €	7,40 €	3,70 €	5,70 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	54,00 €	23,90 €	7,40 €	20,70 €	22,70 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	67,00 €	14,10 €	4,60 €	23,00 €	48,30 €	25,30 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	4,60 €	23,00 €	41,30 €	18,30 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	5,30 €	34,45 €	118,15 €	83,70 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement du Régime Local Alsace Moselle	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire : mutuelle de base + option 2	Reste à charge de l'assurance maladie obligatoire et du Régime Local Alsace Moselle	Reste à charge : mutuelle de base + option 2	Précisions éventuelles	Commentaires
<b>Hospitalisation</b>								
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	0,00 €	20,00 €	20 €	0,00 €		Tarif réglementaire
Chambre particulière (hors maternité) facturée par jour par l'établissement hospitalier	120,00 €	0,00 €	0,00 €	90,00 €	120 €	30,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Chambre particulière maternité facturée par jour par l'établissement hospitalier	200,00 €	0,00 €	0,00 €	140,00 €	200 €	60,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
Frais de séjour en secteur public pour un patient de plus de 17 ans	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0,00 €	0 €	0,00 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	434,00 €	271,70 €	- €	162,30 €	162,3 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	473,00 €	271,70 €	- €	201,30 €	201,3 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
<b>Optique</b>								
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	11,25 €	91,25 €	91 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres multifocaux (équipement 100% santé)	210,00 €	37,8 €	18,9 €	153,30 €	153,3 €	0,00 €		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	360,00 €	0,09 €	0,05 €	308,91 €	359,87 €	50,96 €	Monture : 146€ Chaque verre : 107€ soit au total 390€	Prix moyen national de l'acte
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	624,00 €	0,09 €	0,05 €	534,91 €	623,87 €	88,96 €	Monture : 146€ Chaque verre : 239€ soit au total 624€	Honoraire libre
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres très complexes	862,00 €	0,09 €	0,05 €	694,91 €	861,87 €	166,96 €	Monture : 146€ Chaque verre : 358€ soit au total 862€	Honoraire libre
Opération de la vision d'un oeil non prise en charge par l'Assurance Maladie	1 000,00 €	0 €	0 €	700,00 €	1 000 €	300,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire libre
<b>Dentaire</b>								
Détartrage	43,38 €	30,37 €	8,68 €	4,34 €	4 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	24,00 €	392,00 €	392 €	0,00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	550,00 €	84,00 €	24,00 €	442,00 €	442 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	84,00 €	24,00 €	446,00 €	449 €	3,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	Prix moyen national de l'acte
<b>Exemples libres</b>								
Couronne céramo-métallique sur molaires	1 000,00 €	84,00 €	24,00 €	892,00 €	892 €	0,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies	
<b>Aides auditives</b>								
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé) > à 20 ans	950,00 €	240,00 €	120,00 €	590,00 €	590 €	0,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille > à 20 ans	1 582,00 €	240,00 €	120,00 €	900,00 €	1 222 €	322,00 €	Pour un adulte > à 20 ans	Prix moyen national de l'acte
<b>Soins courants</b>								
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30,00 €	19,00 €	6,00 €	3,00 €	5,00 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires signataire de l'OPTAM	60,00 €	19,00 €	6,00 €	27,00 €	35,00 €	8,00 €	Dont 2€ de participation forfaitaire	Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	24,50 €	7,00 €	3,50 €	4 €	0,00 €		Pas de participation forfaitaire pour cette tranche d'âge
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique sans dépassement d'honoraires	37,00 €	23,90 €	7,40 €	3,70 €	5,70 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	54,00 €	23,90 €	7,40 €	20,70 €	22,70 €	2,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	67,00 €	14,10 €	4,60 €	25,30 €	48,30 €	23,00 €	2€ de participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste non signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	60,00 €	14,10 €	4,60 €	25,30 €	41,30 €	16,00 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	
Consultation d'un médecin spécialiste signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO	140,00 €	16,55 €	5,30 €	42,40 €	118,15 €	75,75 €	Remboursement suivant les garanties choisies 2€ de participation forfaitaire	